

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 438 pris en Conseil d'administration.

n° 438

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 avril 1938

Numéro JO
n° 497 du 30/04/1938

Date du numéro
30 avril 1938

TEXTE INTÉGRAL

Est ordonnée la mise en adjudication du lot n° 4 de la place de l'Ancien-Mareché-an Bois. Elle aura lieu un mois après l'arrivée du Journal officiel dans lequel aura été inséré le présent arrêté.